

Auxerre, le 10 janvier 2017

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE MONT SAINT SULPICE
Mairie
89250 MONT-SAINT-SULPICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

MONT SAINT SULPICE

Prélèvement **00080425**
Unité de gestion 0114 MONT SAINT SULPICE
Installation UDI 000574 MONT-ST-SULPICE
Point de surveillance P 0000000574 CENTRE MONT ST SULPICE
Localisation exacte 1 RUE DU PUIT DE LA CHEVRE
Commune MONT-SAINT-SULPICE

Prélevé le : jeudi 05 janvier 2017 à
par : LUDOVIC SENNETON
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11,5 °C				25,00
Chlore libre	0,41 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,43 mg/LCl ₂				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type d'analyse : D1NO3 Code SISE de l'analyse : 00079928 Référence laboratoire : LSE1701-12212

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,45 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	749 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	22,6 mg/L		50,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00080425)

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Cependant, il est à noter une teneur en chlore libre très élevée. La teneur en chlore résiduel sur le réseau de distribution doit se situer entre 0,1 et 0,2mg/l.

Pour le Directeur de la Santé Publique
La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement


Jacqueline LAROSE

Auxerre, le 10 janvier 2017

MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE MONT SAINT SULPICE
 Mairie
 89250 MONT-SAINT-SULPICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
 CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

MONT SAINT SULPICE

Prélèvement	00080426		Prélevé le : jeudi 05 janvier 2017 à
Unité de gestion	0114	MONT SAINT SULPICE	par : LUDOVIC SENNETON
Installation	UDI 000574	MONT-ST-SULPICE	Type visite : D2
Point de surveillance	P 0000000574	CENTRE MONT ST SULPICE	
Localisation exacte		1 RUE DU PUIT DE LA CHEVRE ÉVIER C	
Commune		MONT-SAINT-SULPICE	

<u>Mesures de terrain</u> <u>Analyse laboratoire</u>	<i>Résultats</i>	<i>Limites de qualité</i>		<i>Références de qualité</i>	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT-HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00079929 Référence laboratoire : LSE1701-12213

	<i>Résultats</i>	<i>Limites de qualité</i>		<i>Références de qualité</i>	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,50 µg/l		0,50		
FER ET MANGANESE					
Fer total	<10 µg/l				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Acénaphène	<0,010 µg/l				
Acénaphthylène	<0,005 µg/l				
Anthracène	<0,005 µg/l				
Benzantracène	<0,005 µg/l				
Benzo(a)pyrène *	<0,005 µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10		
Chrysène	<0,005 µg/l				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,005 µg/l				
Fluoranthène *	0,009 µg/l				
Fluorène	<0,005 µg/l				
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,020 µg/l		0,10		
Hydrocarb.polycycl.arom.(6subst.*)	<0,030 µg/l				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/l		0,10		
Naphtalène	<0,010 µg/l				
Phénantrène	0,025 µg/l				
Pyrène	<0,005 µg/l				

Limites de qualité

Résultats

		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<1 µg/l		5,00		
Cadmium	<1 µg/l		5,00		
Chrome total	<5 µg/l		50,00		
Cuivre	0,137 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5 µg/l		20,00		
Plomb	<2 µg/l		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrites (en NO ₂)	<0,02 mg/L		0,50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00080426)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur de la Santé Publique
 La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement


 Jacqueline LAROSE

Auxerre, le 10 janvier 2017

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE MONT SAINT SULPICE
Mairie
89250 MONT-SAINT-SULPICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

MONT SAINT SULPICE

Prélèvement **00080427**
Unité de gestion 0114 MONT SAINT SULPICE
Installation UDI 000574 MONT-ST-SULPICE
Point de surveillance S 0000002170 AUTRE MONT ST SULPICE
Localisation exacte MAIRIE ÉVIER 1ER ETAGE
Commune MONT-SAINT-SULPICE

Prélevé le : jeudi 05 janvier 2017 à
par : LUDOVIC SENNETON
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	7,3 °C				25,00
Chlore libre	0,57 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,60 mg/LCl ₂				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00079930 Référence laboratoire : LSE1701-12377

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,36 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,40 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	747 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

Préfecture de YONNE
UNITE TERRITORIALE DE L'YONNE
Direction de la Santé Publique - Département Santé-Environnement
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00080427)

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Cependant, il est à noter une teneur en chlore libre très élevée. La teneur en chlore résiduel sur le réseau de distribution doit se situer entre 0,1 et 0,2mg/l.

Pour le Directeur de la Santé Publique
La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement


Jacqueline LAROSE